PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Offre d'emploi
Proposition de mission : Vétérinaire Officiel
– Saint-Barthélemy-

1) Organisme d'accueil

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
N° d'agrément : NA-000-23-00154-00
Affectation : Abattoir de Saint-Barthélemy

2) Formations demandées

Diplôme de vétérinaire exigé

3) Présentation de l'environnement professionnel

L'agent est rattaché à l'Unité Territoriale de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, service de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Guadeloupe qui met en œuvre l'ensemble des politiques du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Sur les aspects « métiers », il travaille en relation avec le Service de l'Alimentation de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Guadeloupe.

Il est rattaché à l'Unité Territoriale de la DAAF à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Il travaille sur les aspects "métiers" avec le SALIM de la DAAF Guadeloupe et la COSIR (Chargée de mission pour la mise en œuvre du système d'informations de l'Alimentation) pour la saisie des outils d'enregistrement.

Sur site, il travaille ainsi avec l'équipe de l'abattoir, l'inspecteur en Sécurité Sanitaire des Aliments de l'Unité Territoriale de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ainsi que les éleveurs.

4) Objectif et Activités du poste

Le Vétérinaire officiel assure :

- la responsabilité de l'inspection sanitaire et de la conformité à la réglementation dans un abattoir
- la certification animaux vivants, matériel génétique et DAOA pour le territoire de Saint-Barthélemy
- la participation à la gestion de crise en cas d'alertes sanitaires pour le territoire de Saint-Barthélemy
- la saisie de denrées animales ou d'origine animale
- toutes autres missions sur le territoire relevant de la compétence technique et/ou réglementaire d'un VO.

Unité Territoriale de la DAAF
Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
23 rue de Spring - Concordia - 97 150 Saint Martin
www.agriculture.gouv.fr

En tant que vétérinaire officiel en abattoir, les principales activités sont :

■ Animer, organiser et évaluer le travail des agents ainsi que le suivi des contrôles

■ Assurer la responsabilité de l'inspection dans l'abattoir : examen *ante mortem*, diagnostic des lésions, décisions d'euthanasie et de saisie, mise en place technique et organisationnelle des plans de surveillance, inspection de l'abattoir et atelier de découpe : inspection documentaire (plan de maîtrise sanitaire) et physique du site. Veiller au bien-être des animaux lors des différentes phases (transport, bouverie, mise à mort), saisie des données. L'agent peut assurer une inspection dans sa totalité en cas de besoin.

■ Réaliser une veille réglementaire dans ses domaines de compétences.

■ Assurer les relations avec l'Unité Territoriale de Saint-Barthélemy et Saint-Martin : participation aux réunions d'information, de management et de gestion et avec les éleveurs, les négociants en bestiaux et les vétérinaires praticiens en relation avec l'abattoir.

■ Mettre en place et gérer, en lien avec l'Unité Territoriale de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, la politique de management par la qualité et décliner opérationnellement le processus Inspection au sein de l'abattoir

Pour les autres missions, il s'agit d'assurer le relais de l'UT notamment sur le contact aux administrés, ou la gestion de crise.

5) Temps de travail et rémunération

Le contrat est un contrat à durée déterminée d'un volume de 10% d'un ETP

Les jours de présence sont liés à l'activité de l'abattoir, aux sollicitations des usagers dans le cadre de la certification animaux vivants, matériel génétique et DAOA et à l'activation d'une crise en cas d'alertes sanitaires.

Travail également le samedi.

6) Durée :

12 mois

7) Disponibilité :

Poste à pourvoir à partir du **01/01/2027**

8) Modalité de candidature :

Diplôme de Vétérinaire et Déclaration de motivation à envoyer à :

- Nicole HUM, Cheffe de l'Unité Territoriale - nicole.hum@agriculture.gouv.fr

Date limite de candidature : avant le **27 novembre 2026**

8) Contacts :

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Nicole HUM, Cheffe de l'Unité Territoriale - nicole.hum@agriculture.gouv.fr

Unité Territoriale de la DAAF
Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
23 rue de Spring - Concordia - 97 150 Saint Martin
www.agriculture.gouv.fr